


Sous la direction de
RAYMONDE LITALIEN
et DENIS VAUGEOIS



Champlain

LA NAISSANCE DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE

nouveau monde 
éditions



SEPTENTRION

Extrait de la publication

CHAMPLAIN

LA NAISSANCE DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE




SOUS LA DIRECTION DE

Raymonde Litalien et Denis Vaugeois

CHAMPLAIN

LA NAISSANCE DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE

nouveau monde 
éditions

 SEPTENTRION

NOTE DE L'ÉDITEUR

Les textes anciens ont été légèrement modernisés. Les lettres i et u ayant une valeur de consonne ont été transcrites respectivement par j et par v, comme ie est devenu je et *Nouvelle France*, Nouvelle-France, sauf pour les titres des cartes de Champlain. Dahl et Heidenreich ont fait valoir l'importance de chaque lettre ancienne pour l'identification et la datation de certaines cartes. De façon générale, les règles suivies par le *Dictionnaire biographique du Canada* ont été appliquées. Quelques noms propres ont parfois des orthographes différentes. C'est le cas pour Dugua (Du Gua, du Gua, etc.) de Monts (Mons) et pour Champlain, tantôt Samuel Champlain, tantôt Samuel de Champlain, la particule étant apparue en cours de chemin. L'index rendra compte de ces variantes qui découlent de la diversité des sources. Des légendes aussi explicites que possible accompagnent les illustrations et leur provenance est plutôt indiquée à la fin de l'ouvrage. Comme les cartes de Champlain accompagnent divers articles, il a été jugé utile d'en dresser la liste avec références (p. 372-373). Une chronologie complète le tout. Elle vise moins à détailler l'action de Champlain qu'à situer celle-ci dans son contexte.

Les éditions du Septentrion remercient le Conseil des Arts du Canada pour son soutien à l'édition et à la traduction, la Société de développement des entreprises culturelles du Québec (SODEC) pour son aide, ainsi que le gouvernement du Québec pour son Programme de crédit d'impôt. Nous reconnaissons également l'aide financière du gouvernement du Canada par l'entremise du Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition (PADIE).

LA PRÉPARATION DE CET OUVRAGE A AUSSI BÉNÉFICIÉ DU SOUTIEN DU CANADA ET DU PROGRAMME CANADA-FRANCE 1604-2004 AINSI QUE DE LA COLLABORATION DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CHARENTE-MARITIME.

EN COUVERTURE: Tableau de Suzor-Côté (Musée national des beaux-arts du Québec), astrolabe (Musée des civilisations) et document des archives départementales de la Charente-Maritime

MAQUETTE DE LA COUVERTURE : Bleu Outremer

ÉQUIPE ÉDITORIALE: Pauline Arseneault, Guillaume Binns, Nathalie Fiquet, Raymonde Litalien et Denis Vaugeois

CHARGÉ DE PROJET: Guillaume Binns

RECHERCHE ICONOGRAPHIQUE: Guillaume Binns et Denis Vaugeois

RÉDACTION DES LÉGENDES: [P.A.] Pauline Arseneault, [C.E.H. et E.H.D.] Conrad E. Heidenreich et Edward H. Dahl, [R.G.] Robert Grenier, [R.L.] Raymonde Litalien, François-Marc Gagnon, Guillaume Binns et Denis Vaugeois

CONSEILLERS: Yves Beauregard, Jean-Pierre Chrestien, Roch Côté, Gaston Deschênes, François-Marc Gagnon, Michel Gaumont, Michel Lavoie et Jean-François Palomino

TRAITEMENT DES ILLUSTRATIONS, DES PHOTOS ET DES CARTES: Aska Suzuki, Julien Del Busso, Gilles Herman et Josée Lalancette

TRADUCTION: Antoine Del Busso et Monique Deslauriers

RÉVISION: Solange Deschênes

MAQUETTE INTÉRIEURE ET MISE EN PAGES: Folio Infographie

Si vous désirez être tenu au courant des publications
des ÉDITIONS DU SEPTENTRION
vous pouvez nous écrire au
1300, av. Maguire, Sillery (Québec) G1T 1Z3
ou par télécopieur (418) 527-4978
ou consulter notre catalogue sur Internet:
www.septentrion.qc.ca

© Les éditions du Septentrion

1300, av. Maguire

Sillery (Québec)

G1T 1Z3

En coédition avec

Nouveau Monde éditions

24, rue des Grands Augustins

75006 Paris FRANCE

et

Le Conseil général de la Charente-Maritime

La Rochelle, France

Diffusion au Canada:

Diffusion Dimedia

539, boul. Lebeau

Saint-Laurent (Québec)

H4N 1S2

Dépôt légal – 3^e trimestre 2004

Bibliothèque nationale du Québec

ISBN 2-89448-388-0

Diffusion en Europe:

Sodis NM00641

ISBN 2-84736-079-4

Le mot du président du Conseil général de la Charente-Maritime

PEUT-IL EXISTER MEILLEURE INTRODUCTION à la célébration d'un événement que celle de la publication d'un ouvrage? La parution de *Champlain et la naissance de l'Amérique française* ouvre à propos cette période consacrée au 400^e anniversaire de la fondation de la Nouvelle-France.

Pour la Charente-Maritime, assurer la coédition de cet ouvrage était une évidence. Notre département s'enorgueillit d'être le berceau de Champlain, de Pierre du Gua, et des nombreux autres pionniers, dont les descendants sont aujourd'hui Canadiens.

La fondation de la Nouvelle-France est en effet avant tout une aventure humaine, celle de Champlain et de ses compagnons, celle de femmes et d'hommes partis sur ses traces pour bâtir une nouvelle société, un nouvel avenir.

Ce livre, véritable recueil de nos connaissances, écrit par des scientifiques, se lit comme un roman d'aventures. Le lecteur y trouvera retracés l'époque de Champlain, les multiples facettes de l'homme, son rôle dans la structuration de la Nouvelle-France mais aussi par différentes thématiques, un éclairage nouveau sur la nais-

sance d'un mythe: celui du héros fondateur avec suffisamment d'ombres et de questionnements pour susciter curiosité, discussion, querelles même, et mettre à jour d'étonnantes facettes de notre histoire commune.

Que cette lecture vous incite à partir sur les traces de Champlain et de ses compagnons, de Brouage à l'île Sainte-Croix, de la Saintonge à l'Acadie, de notre département de la Charente-Maritime aux provinces canadiennes, et que 2004, année de commémoration de la première implantation française en Amérique du Nord, soit aussi l'occasion de tisser de nouveaux liens, de mener des projets communs, de perpétuer aujourd'hui une histoire multiséculaire, tel est le vœu que je souhaite formuler ici.

CLAUDE BELOT
Sénateur



Le mot de l'ambassadeur

QUATRE CENTS ANS DE PRÉSENCE FRANÇAISE continue en Amérique du Nord, 1604-2004, constituent un anniversaire que les gouvernements de la France et du Canada ont voulu marquer avec éclat par un programme de célébrations et de manifestations multiformes. *Champlain, la naissance de l'Amérique française* est une des belles expressions de la mémoire en partage de nos deux pays.

Pourquoi avoir choisi 1604 comme date emblématique? Jacques Cartier, en 1535, n'a-t-il pas désigné la vallée du Saint-Laurent du nom de *Canada*, toponyme que les pêcheurs européens ont continué d'attribuer au même territoire? Et Verrazzano, avant lui, en 1524, avait bien nommé le littoral atlantique du nom de *Nova Francia*, qui deviendra la *Nouvelle-France* des XVII^e et XVIII^e siècles. D'autres aussi, au cours du XVI^e siècle, ont cherché des îles où fonder une colonie. L'établissement de Sainte-Croix, avec ses quelques survivants de l'hiver 1604, peut sembler un événement peu important dans la démarche de création d'un nouvel État.

Et pourtant, en 1604, la France ouvre une nouvelle ère. Après une centaine d'années de fréquentation saisonnière des côtes nord-américaines, pour la première fois, les marins français habitués à la pêche et à la traite des pelleteries vont répondre positivement à la volonté royale de fonder un établissement chez les peuples amérindiens avec qui ils pratiquent déjà des échanges commerciaux. Le même petit groupe de rescapés de Sainte-Croix va s'accrocher au sol acadien et s'y fixer de façon durable.

Ces marins dans l'âme, toujours portés à aborder un littoral, à tourner le dos au continent pour scruter la mer et en tirer les richesses, vont, cette fois, s'intéresser aux ressources du sol abordé, et non pas uniquement à celles de l'océan. Ils remontent les rivières pour trouver un lieu accueillant, pour ancrer leur navire, bien sûr, mais aussi pour bâtir des habitations. Dans la rivière Sainte-Croix, ils trouvent une belle île, de celles que les explorateurs continuent de

convoiter, depuis Christophe Colomb. Ils s'y croient à l'abri de l'ennemi et à la portée des ressources alimentaires provenant des rives avoisinantes. Mais leur principal adversaire du moment est le redoutable hiver canadien dont ils ignorent tout.

En 1605, Samuel Champlain et Pierre Dugua de Monts tirent parti de l'hiver désastreux de Sainte-Croix en décidant de transporter leurs colons, non pas sur une autre île, mais vers une terre vaste et propre à l'agriculture. Ils optent pour Port-Royal, dans la fertile vallée où se développera l'Acadie. Le même petit noyau d'habitants entreprendra, quelques années plus tard, en 1608, une autre installation au cœur de la majestueuse vallée du Saint-Laurent qui ouvre pour la France l'accès à toute l'Amérique du Nord.

Bien qu'en 1635, à la mort de Samuel Champlain, la Nouvelle-France ne compte encore que 150 habitants, il s'avère que les fondations de cette petite colonie sont solides. Quatre siècles plus tard et malgré les tourmentes de l'histoire, cette nouvelle entité administrative apparue sur la carte du monde est devenue un des pays les plus développés et partenaire, à de nombreux égards, de celui qui lui a permis de naître.

Ainsi, 1604 est bien la date fondatrice de la présence française permanente au Canada. Et Samuel Champlain, visionnaire habile et tenace, est sans nul doute l'artisan principal de cette entreprise pionnière.

Je ne peux que me réjouir que cette fascinante période de construction originelle du Canada par la France soit mieux connue, des deux côtés de l'Atlantique, grâce à ce magnifique ouvrage.

CLAUDE LAVERDURE
Ambassadeur du Canada en France



Le mot du maire de Québec

POUR PLUSIEURS D'ENTRE NOUS, le souvenir qui est resté de nos cours d'histoire suggérait que les voyages d'exploration de Jacques Cartier, tout méritoires qu'ils aient été, avaient finalement apporté beaucoup de déceptions. En particulier, l'or et l'argent que les Espagnols trouvaient en abondance au sud n'avaient pas été au rendez-vous. Les Français en étaient venus à se moquer des morceaux de quartz et de pyrite de fer ramenés par le découvreur du Canada: «Faux comme un diamant du Canada», se plaisait-on à dire.

Un long silence avait suivi. Entre les voyages de Cartier et ceux de Champlain, rien. Entraînée dans des guerres de religion, la France n'avait plus de temps pour des entreprises de colonisation outre-Atlantique, nous expliquait-on.

Le présent ouvrage que j'ai l'honneur de préfacer conjointement avec le sénateur français Claude Belot, président du Conseil général de la Charente-Maritime, et l'ambassadeur du Canada à Paris, M. Claude Laverdure, m'a réservé d'innombrables surprises. De 1543 à 1603, le va-et-vient entre la France et le Canada fut intense, mais c'étaient des allers-retours. Un roi que nous connaissons mal, Henri IV, prit finalement les choses en main.

Samuel de Champlain qui avait boulingué passablement du côté espagnol et plus précisément au Mexique, dans les Antilles, en Floride, se faufila dans les expéditions au nord lancées par le roi. Contrairement aux autres, Champlain vint avec l'intention de rester. Il rêva immédiatement d'un établissement permanent. En 1604, il était en Acadie et explorait la côte atlantique en direction du sud, de la Floride.

Finalement, il opta pour le Saint-Laurent avec l'espoir d'en faire la route vers la Chine. Il envisagea même d'établir un poste de douane à Québec pour profiter de l'intense circulation qu'il entrevoyait. Il faudra encore deux siècles pour trouver une route qui conduisait au Pacifique et, de là, à la Chine. C'est une immense commémoration qui mobilise actuellement les Américains très fiers de rappeler la prouesse de Meriwether Lewis et William Clark qui ont réussi à atteindre le Pacifique au terme d'une expédition commencée en 1804. Ils l'ont fait avec des équipages, des guides, des interprètes, des chasseurs canadiens qui étaient les directs héritiers de Champlain, des hommes qui avaient su apprivoiser l'Amérique du Nord depuis la baie d'Hudson jusqu'au golfe

du Mexique, des hommes qui ont vite appris à cohabiter avec les Indiens.

Champlain était lui-même un explorateur audacieux qui avait compris l'importance des alliances franco-indiennes jusque sur le plan personnel: «Nos fils marieront vos filles et nous ne serons plus qu'un peuple» avait-il dit au chef Capitanal de Trois-Rivières. Quel beau projet! Toujours d'actualité d'ailleurs.

L'ouvrage que présente aujourd'hui les éditions du Septentrion est d'une richesse incroyable; il constitue un précieux outil de référence à un moment où l'intérêt pour Champlain s'amplifie en prévision de la commémoration de la fondation de Québec, jadis capitale de l'Amérique française. Dans un premier temps, l'ouvrage souligne les 400 ans du premier établissement français en Amérique, celui de l'île Sainte-Croix, suivi de celui de Port-Royal.

À la suite d'un accord entre le président Jacques Chirac et le premier ministre Jean Chrétien, l'ambassade du Canada à Paris a reçu le mandat de favoriser et de soutenir des projets commémoratifs. En tant que maire de Québec, il m'appartient aujourd'hui de saluer cette heureuse initiative et l'ambitieux programme mis en place. Après les fêtes d'Acadie, ce seront celles de Québec et indirectement d'une bonne partie de l'Amérique du Nord, de villes aussi éloignées que Saint-Louis, Salt Lake City, La Nouvelle-Orléans et d'États tels l'Oregon et la Californie.

Les pages qui suivent sont signées d'une trentaine d'experts de toutes origines et de tous les horizons. Grâce à eux, Champlain sort de l'ombre, toujours enveloppé de mystère mais plus éclatant de mérites et de talents. Voici une réalisation à laquelle la ville de Québec a tenu à s'associer en s'en faisant un ardent diffuseur.



JEAN-PAUL L'ALLIER
Maire de Québec



Préface

SUR LE PLAN PERSONNEL, Samuel de Champlain est entouré de mystère. Où et quand est-il né? On ne le sait pas. Où et comment a-t-il appris tout ce qu'il sait et sait faire — et c'est vraiment colossal — on ne le sait pas vraiment. On connaît la date de sa mort, mais peu de choses sur son état de santé, sur la maladie qui l'a emporté et on ignore son lieu de sépulture, ce que tout le monde sait depuis les efforts largement médiatisés de l'archéologue René Lévesque pour retrouver son tombeau.

Sur le plan professionnel, certes pour un historien, le personnage est un véritable coffre aux trésors. On y trouve de tout: des livres écrits de sa main, du moins on le suppose, quelques lettres qui fourmillent d'observations, de renseignements, de projets, de rêves. Également des cartes géographiques exécutées par un graveur, bien entendu, mais dont rien ne permet de douter de l'origine. Celles-ci marquent un progrès considérable sur les cartes de l'époque non seulement par les informations nouvelles qu'elles contiennent, mais aussi par leur présentation. Riches des minutieuses explorations menées par leur auteur, elles rendent compte aussi de celles qui ont été menées par ses contemporains et des connaissances acquises auprès des Indiens. Champlain sait calculer ses positions, il sait se documenter, il sait voir, écouter, observer. Dès 1613, il arrive à une représentation étonnante de l'extrémité nord-est de l'Amérique du Nord.

Champlain s'intéresse à tout. Pour les espèces animales et végétales, il s'emploie à combler les déficits constatés en Amérique; pour les humains, conscient des difficultés de l'immigration, il mise sur le métissage. Il accepte des alliances politiques et commerciales qui l'entraînent dans des équipées militaires, mais il rêve surtout de paix et de cohabitation.

Champlain a tous les talents de son temps: les plus communs comme le commerce ou l'art de combattre, les moins répandus comme l'art de naviguer ou la diplomatie et les plus rares comme la capacité de raconter et de dessiner. C'est indéniablement un bon communicateur comme on dit aujourd'hui.

Depuis un siècle que les Européens étaient débarqués en Amérique, les représentations des Indiens restaient extrêmement rares. Les de Bry qui savaient allier leur sens des affaires et leurs convictions religieuses avaient, à la fin du xvi^e siècle, entrepris de publiciser les entreprises coloniales par la gravure. Ce fut l'exceptionnelle série intitulée *America* qui permit aux de Bry, des protestants, de dénoncer les cruautés des Espagnols, des catholiques. Comme aucun d'entre eux n'avait visité les Amériques, ils s'appuyèrent sur les textes de Hariott, Benzoni et Staden ainsi que sur le récit et les dessins de Jacques Le Moyne de Morgues, huguenot rescapé de l'aventure française en Floride, et du protestant John White, un habitué de la Virginie.

Comme dessinateur, Champlain a été moins prolifique que de Morgues et White, mais sa contribution reste importante, surtout si on accepte les mystérieux dessins qui accom-

pagnent son *Brief Discours*. J'écris bien «son» car nous sommes maintenant persuadés de la paternité de Champlain, du moins pour un texte qui n'a pas été retrouvé et qui a servi de base aux trois versions connues et attentivement examinées dans cet ouvrage.

Certains lecteurs se diront sans doute qu'il subsiste pas mal de zones grises ici et là. À la blague, on m'a même déjà demandé: «Ton Champlain, a-t-il vraiment existé?» en apprenant que tous les portraits connus de Champlain, y compris bien sûr celui de la page couverture du présent ouvrage, étaient des faux.

Tout travail historique repose sur des informations partielles qu'il faut examiner avec soin. La critique de tout document s'impose. Critique externe pour établir l'authenticité du document, critique interne pour en saisir correctement le contenu. Quel était l'intérêt de l'auteur d'un rapport, d'un mémoire, d'une lettre? Quel était le but visé? S'il s'agit du rappel d'un fait, l'auteur était-il un acteur, un témoin ou bien l'a-t-il appris de quelqu'un d'autre? Et ainsi de suite.

Quand il parcourt un récit de Champlain, le lecteur est frappé par l'absence d'émotion, les silences sur lui-même, les omissions. Il se rend compte que le narrateur est très prudent. Il faut donc se demander pourquoi Champlain écrit et pour qui. Il a ses secrets, ses objectifs et ses stratégies. N'a-t-il pas des ennemis, des rivaux tout comme il peut compter sur des alliés, des protecteurs? Parmi ces derniers, indéniablement il y a Dugua de Monts et celui qu'on appelle le président Jeannin. Ce dernier est tantôt ambassadeur, tantôt au Parlement.

En 1610, Champlain est toujours célibataire. Des proches arrangent son mariage. Les Dugua et les Boullé en sont sans doute responsables. Pierre Dugua de Monts sera un des témoins. Le président Jeannin, pour sa part, s'inquiète du rang qu'occupent les détenteurs du monopole commercial accordé par le roi. Les rivalités sont fortes. Il aurait conseillé à Champlain de tout faire pour que le monopole qu'on enlève à Dugua soit confié à quelqu'un qui a accès au roi. En octobre 1612, Charles de Bourbon, comte de Soissons, cousin de Louis XIII, se laisse convaincre. Quelques jours plus tard, il meurt de la petite vérole. Champlain ne perd pas un instant. Le prince de Condé est dans sa mire: le beau-frère de sa femme est secrétaire du prince, les Chesnel sont au service du prince. La femme de Pierre Dugua est une Chesnel. Douze jours après la mort du comte de Soissons, le prince de Condé accepte la succession de son oncle avec le titre de vice-roi. Le 22 novembre 1610, Champlain devient son lieutenant pour la Nouvelle-France. Il n'est pas au bout de ses peines pour autant. Quatre ans plus tard, le prince est mis à la Bastille. Mais Champlain fait fonctionner l'un ou l'autre de ses réseaux. Il garde son titre et ses attributions. Mais il a fort à faire et, à le suivre, on comprend que ses séjours en France sont aussi importants que ceux qu'il fait en Nouvelle-France. Tout ou presque est toujours à recommencer.

Tenace, Champlain l'est de façon admirable. Qu'est-ce qui l'anime ? La soif de l'argent ? C'est bien peu probable. La gloire ? La sienne ? Il ne joue pas les humbles, mais, s'il soigne son image, il le fait certes pour la postérité mais plus encore pour le roi et la France. Sa motivation est sous-jacente dans les pages qui suivent. À chacun de former son opinion en suivant le parcours de celui qui a permis une présence française permanente en Amérique du Nord. La contribution de Champlain est énorme, son rôle est unique. A-t-il existé en Nouvelle-France un personnage plus complet dont l'action fut plus importante ?

Cet ouvrage n'est toutefois pas un hommage à Champlain. Il n'a rien d'un panégyrique. L'objectif était de prendre appui sur les travaux les plus récents, ce fut le sens du colloque de septembre 2002 tenu à Québec, pour mieux comprendre puis pour offrir des matériaux pour la suite. Plusieurs aspects ont été examinés, scrutés, analysés avec un regard neuf. Un roi méconnu, Henri IV, est sorti de l'ombre et avec lui la situation religieuse de l'Europe de l'époque. Autour de Champlain, les protestants pullulent. Sa femme l'est ou l'était, lui-même le fut peut-être, mais peu à peu son prosélytisme catholique se développe. Il finira par léguer ses biens à Notre-Dame-de-la-Recouvrance tandis que sa veuve se fera ursuline. Quelle était d'ailleurs la qualité de la relation entre Champlain et sa femme ? D'abord, il est probable que la différence d'âge ait été moins grande qu'on l'a cru, mais pour autant il est difficile de percevoir un mariage d'amour. L'absence de progéniture peut avoir bien des causes. On peut se demander, par exemple, si Champlain n'aurait pas ramené des Antilles une maladie, dite la « revanche de l'Indien », qui l'aurait rendu stérile.

Est-ce par penchant naturel ou par une forme de sublimation que Champlain est tout entier à son projet de colonisation ? Rien en effet ne l'en distrait. Il est ferme, inflexible, déterminé. Son action est sans compromis. Il observe, calcule et note. Il relève les plus petits détails à propos de la terre, sa fertilité ; et de ses habitants, leurs croyances. Rapidement, il s'approprie le territoire par ses observations rapportées dans ses récits et sur ses cartes. Il nomme le pays. Il fait ses choix.

Stadaconé devient Québec. Exit Jacques Cartier. Exit les Iroquoiens, place aux Algonquiens.

Il est difficile d'imaginer la naissance de l'Amérique française sans Champlain. N'a-t-il pas donné un sens aux projets d'Henri IV, n'a-t-il pas jeté les bases de l'action de Richelieu ? Curieusement, ce sont des historiens de langue anglaise qui ont surtout construit le personnage de Champlain. Pour leur part, les historiens canadiens-français se sont longtemps chicanés à propos de sa vision : agricole ou commerçante. Marcel Trudel devait trancher en faveur du « grand commerce infailible », c'est-à-dire des grandes affaires (1966b : 203). En fait, Champlain est d'une taille telle qu'il commande une démarche multidisciplinaire, ce que le programme Canada-France 1604-2004 a permis d'entreprendre.

Dans la préparation de ce monumental ouvrage, Raymonde Litalien et moi-même, nous avons pu compter sur d'exceptionnels chercheurs et aussi sur le soutien d'une multitude de personnes. On nous permettra de nommer ici l'ambassadeur Raymond Chrétien et son bras droit, Terrence Lonergan, le sénateur Claude Belot, président du Conseil général de la Charente-Maritime et Nathalie Fiquet, conservateur du site de Brouage. Également le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier, l'hôte du groupe en 2002, dont l'enthousiasme et le soutien nous ont permis de franchir les dernières étapes. Enfin il faudrait nommer tous ces responsables d'archives, de bibliothèques, de musées dont la disponibilité a été souvent mise à rude épreuve et dont les inépuisables connaissances nous ont été si précieuses, nous permettant de réunir une iconographie éblouissante. Ainsi, pour la première fois toutes les cartes connues de Champlain sont reproduites dans leurs couleurs d'origine grâce à la collaboration des institutions suivantes : Bibliothèque et Archives du Canada, Library of Congress, Musée Stewart et John Carter Brown Library. Les Archives départementales de la Charente-Maritime ont, pour leur part, fourni plusieurs documents anciens reproduits dans les pages qui suivent.

Enfin tous nos remerciements et notre profonde reconnaissance à tous ceux et celles qui ont relevé le défi avec nous. Ils ont été formidables.

DENIS VAUGEOIS



DÉTAIL D'UNE CARTE NAUTIQUE de Pierre de Vaulx (1613). Bibliothèque nationale de France. Mollat du Jourdin, Michel et Monique de La Roncière, *Les Portulans*, Office du livre, 1984, planche 71.

Historiographie de Samuel Champlain

RAYMONDE LITALIEN

Chargée de projet, archives et histoire, ambassade du Canada, France

L'ABONDANCE, la diversité et une large diffusion sont les principales observations qui ressortent d'un inventaire des textes publiés sur Samuel Champlain. De plus, l'hommage qui lui est rendu lors des grands anniversaires, attesté par la presse, confirme l'identité emblématique de celui qu'on définit comme « père de la Nouvelle-France ». Aussi, on pourrait tenir pour acquis que tout a été dit sur ce personnage.

De fait, on a beaucoup écrit sur Champlain, on a réédité de nombreuses fois ses propres textes, les éclairant de commentaires érudits, les étayant d'archives inédites et de réflexions judicieuses. De tels ouvrages savants entraînent souvent d'autres publications destinées à un plus large public.

Dans quel contexte, à quel rythme, où et quand ces publications ont-elles paru ? De quelle façon et sous quels aspects considère-t-on Champlain ? Quelles zones d'ombre persistent encore dans la vie, la carrière et l'action du fondateur du Canada ? Cette démarche historiographique devrait permettre de juger de l'opportunité de nouvelles entreprises éditoriales.

Chronologie et nature des publications sur Champlain

Si on a beaucoup écrit sur Champlain, c'est certainement en raison de son action en Nouvelle-France, mais c'est aussi parce qu'il a lui-même laissé un grand nombre de textes dont la plupart sont édités de son vivant, procurant ainsi une abondante information propre à l'analyse. Plusieurs contemporains, témoins de son activité, en ont aussi rendu compte. Déjà, les ouvrages historiques de l'Ancien Régime lui font une place, mais c'est à partir du milieu du XIX^e siècle que les historiens français et canadiens s'intéressent sérieusement aux écrits de Champlain et les éditent accompagnés d'un appareil critique. Grâce à la remise à jour de ses œuvres et à la réflexion historique qui les accompagne, l'action de Champlain peut être intégrée à l'histoire de la Nouvelle-France. Enfin, Champlain à lui seul devient un sujet d'histoire et de publication.

Les publications du vivant de Champlain

De son vivant, Champlain publie quatre ouvrages successifs, s'échelonnant entre 1603 et 1632, rapportant ses explorations, son action administrative et commerciale ainsi que ses projets de colonisation. Ces rapports d'activité, une fois publiés, sont

destinés essentiellement à la promotion de l'entreprise française en Amérique du Nord.

Parallèlement, des observateurs privilégiés témoignent. Marc Lescarbot, dans son *Histoire de la Nouvelle-France*, en 1609, à son retour de Port-Royal, n'est pas très disert et souvent critique sur l'installation en Acadie, sauf pour reconnaître que « l'Ordre de bon temps a été mis premièrement en avant par le sieur Champlain » (Lescarbot, 1609 in Tross II: 436). Autres témoins, les jésuites, dont les premières relations datent de 1610, rendent largement compte de la vie de la jeune colonie. Champlain y est traité avec le plus grand respect, n'est l'objet d'aucune remise en question. Les relations du père Le Jeune (Le Jeune, 1635), en particulier, font la part belle au fondateur de Québec. On retrouve encore d'autres témoignages,



LE MERCURE FRANÇOIS, publié de 1611 à 1648, comprend 25 volumes in-12. Chacun relate les événements qui ont marqué la France pendant une ou plusieurs années.

provenant peut-être des missionnaires jésuites, dans *Le Mercure françois*, revue annuelle fondée en 1611, rapportant les événements français marquants depuis 1605¹. Le premier volume raconte l'entreprise de Pierre Dugua de Monts, en Acadie (1603-1607) et, par la suite, on y trouvera fréquemment des informations sur la Nouvelle-France. Le dernier voyage de Champlain, au départ de Dieppe, en 1633, fut minutieusement rapporté dans la parution de 1636. D'après certains historiens, il s'agit d'un dernier compte rendu de la main de Champlain².

Du vivant de Champlain, ses *Œuvres* publiées ne sont pas méconnues en France. Cependant, leur portée ne dépasse guère les bailleurs de fonds et associés de l'auteur, les interlocuteurs politiques et amis missionnaires. En son temps, Samuel Champlain n'est ni un écrivain illustre ni un homme célèbre. Son action, reconnue grâce à ses écrits, reste toutefois entourée d'une discrétion certaine.

Les publications après la mort de Champlain

Deux siècles après la mort du fondateur du Canada aucun livre n'avait encore été consacré à sa mémoire et à son action, hormis quelques auteurs d'ouvrages généraux qui, comme Charlevoix au milieu du XVIII^e siècle (Charlevoix, 1744 in Berthiaume, 1994), se réfèrent aux passages ethnologiques de ses récits ou à son rôle d'administrateur de la Nouvelle-France. Ni en Amérique du Nord anglophone ou francophone ni en France, personne ne s'intéresse à celui qui, le premier, a exploré, cartographié et révélé au monde le territoire canadien jusqu'aux Grands Lacs.

Dans la première moitié du XIX^e siècle, s'amorce, aux États-Unis et au Canada, la recherche des sources de l'exploration et de la colonisation en Amérique du Nord. Les archives ainsi mises au jour génèrent des publications de documents et des études historiques diverses, soit érudites, soit destinées à

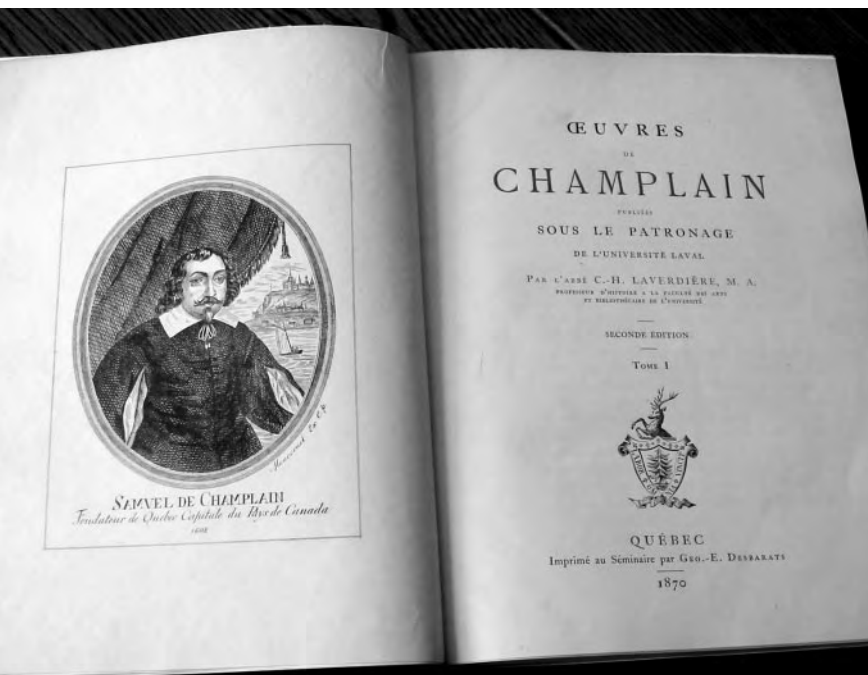
un large public, soit inspirant des créations romanesques et autres fictions. De 1850 jusqu'à ce jour, environ 150 titres, en langue française et en langue anglaise, se rapportant directement à Champlain, ont été relevés dans les catalogues collectifs des bibliothèques nationales de France et du Canada, sans compter les multiples éditions d'un même titre. Ce chiffre marque, avec évidence, un nouvel et considérable intérêt pour l'histoire de la Nouvelle-France et pour son fondateur.

De nouvelles éditions d'imprimés anciens, intégrant souvent des documents inédits, foisonnent au milieu du XIX^e siècle. Ces ouvrages sont riches d'un appareil scientifique érudit reflétant la fécondité du renouveau historiographique.

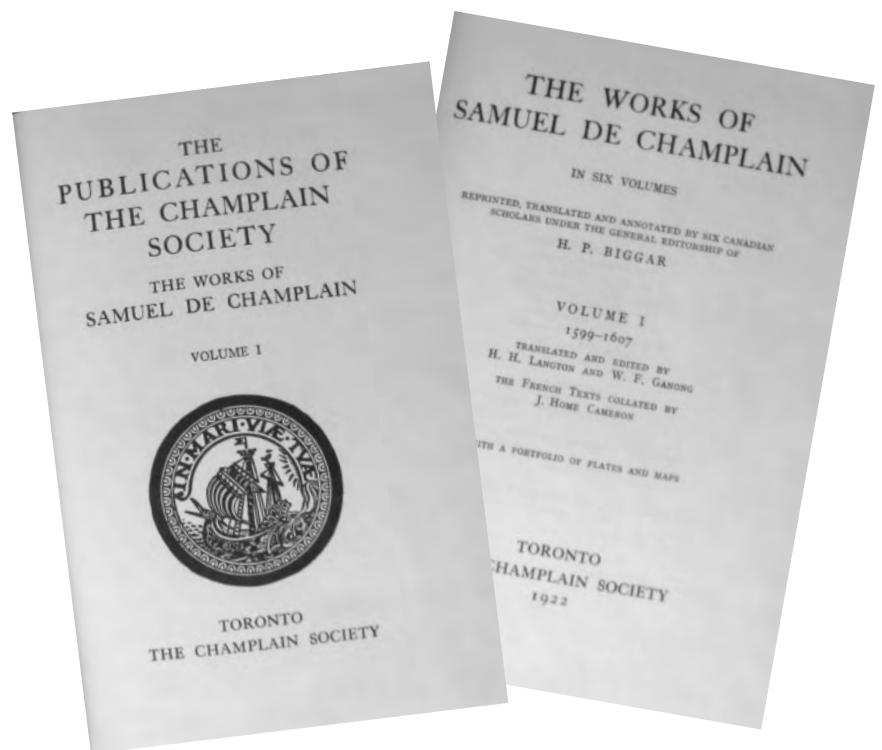
Le contexte politique et social des publications

Au XVII^e siècle, les récits de voyages servent à faire connaître au public français des territoires et des peuples dont l'existence était ignorée jusque-là et à justifier le bien-fondé d'entreprises colonisatrices. Au XIX^e siècle, il ne s'agit évidemment pas d'un nouveau projet de colonisation française au Canada. Cependant, l'arrivée remarquée de *La Capricieuse* à Québec en 1855, avec à son bord le représentant du gouvernement français, affirme publiquement la reprise des relations officielles entre la France et le Canada et invite à s'interroger sur le point de départ des contacts, durant la période coloniale française.

Par ailleurs, en Amérique du Nord, aussi bien au Canada qu'aux États-Unis, se développe un fort courant identitaire, prenant appui sur les fondements historiques des groupes humains d'origine européenne. Au Canada, les troubles de 1837, le rapport Durham³ et les années de l'Acte d'union (1840) sont l'occasion d'une remise en question de la gestion coloniale britannique. Dans ce contexte, les textes fondateurs de la colonie française sont utilisés opportunément comme éclairage et éléments de comparaison entre deux modes d'admi-



LES *ŒUVRES DE CHAMPLAIN* sont publiées en 1870 par l'abbé Charles-Honoré Laverdière, plus de deux siècles après la mort du fondateur du Canada (1635). L'ouvrage marque un regain d'intérêt pour l'action de Champlain.



L'ARCHIVISTE HENRY PERCIVAL BIGGAR, en 1922, dans une édition bilingue et largement annotée, entreprend la publication d'une série d'ouvrages intitulée *The Works of Samuel de Champlain*. C'est la première traduction complète des textes de Champlain, qui est restée la seule jusqu'à ce jour.

nistration. Plus au sud, aux États-Unis, le mouvement identitaire vient conforter et consolider l'émancipation réussie des colonies anglaises en 1783, lors du traité de Versailles. Les similitudes et les collaborations sont fortes entre les deux pays frontaliers. Déjà Edmund Bailey O'Callaghan, patriote canadien réfugié aux États-Unis en 1837, est devenu l'archiviste de l'État de New York. François-Xavier Garneau le retrouve pour consulter les collections des copies de documents venant de France. De toutes parts, s'exprime un besoin d'écrire l'histoire.

C'est alors que paraît l'ouvrage monumental de F.-X. Garneau (1845-1852), apportant une réplique au rapport Durham qui affirmait que les Canadiens forment « un peuple sans histoire et sans littérature ». Cette première histoire du Canada publiée au Canada et par un Canadien se heurte à d'importantes lacunes en matière de sources. D'où la recherche intensive, continue et de longue durée qui se met en place en France, à partir de plusieurs initiatives dont les principales émergent de la Société historique et littéraire de Québec, de l'Université Laval, du Parlement du Bas-Canada, puis, après la Confédération (1867), des Archives publiques du Canada. Cette entreprise est appuyée et assistée, sans réserve, par les archivistes et bibliothécaires français.

Champlain est un des premiers bénéficiaires de l'intensification de la recherche documentaire. Parmi les découvertes notables, il faut citer le compte rendu de son premier voyage en Amérique sous forme de copie manuscrite du *Brief Discours des choses plus remarquables que Samuel Champlain de Brouage a reconnues aux Indes occidentales*. Henri-Raymond Casgrain a copié, au cours des années 1850, le manuscrit appartenant à M. Féret, bibliothécaire de la ville de Dieppe, et fait reproduire les dessins à la Bibliothèque nationale de France. Le *Brief Discours* est publié, en version partielle, en Angleterre⁴ puis il est repris, accompagné de notes explicatives par Charles-Honoré Laverdière dans son magnifique ouvrage, les *Œuvres de Champlain* (1870).

L'abbé Laverdière, bibliothécaire et professeur d'histoire au séminaire de Québec, n'en est pas à ses débuts dans l'édition. En 1859, il a déjà diffusé des documents inédits sur l'histoire du Canada dans vingt-six livraisons successives de *L'Abeille*, périodique mensuel destiné aux adolescents. Dès 1864, il commence à travailler sur les *Œuvres de Champlain*. Laverdière rassemble toutes les connaissances du moment et les intègre à l'appareil scientifique de l'ouvrage qui devient la référence privilégiée des historiens, et ce, jusqu'à nos jours.

La fabrication proprement matérielle de l'ouvrage possède aussi sa singularité. En effet, la page titre indique « Seconde édition ». En réalité, la première édition ne comprend qu'un seul

exemplaire conservé par l'auteur à la bibliothèque de l'Université Laval. L'explication en est donnée par Philéas Gagnon :

M. Desbarats, l'imprimeur [...] avait complètement terminé la composition, ainsi que le clichage, et en avait tiré une simple épreuve de chacune des formes de l'ouvrage pour M. Laverdière, quand un incendie vint détruire tous les clichés. M. Laverdière, qui avait précieusement conservé ces épreuves, les fit relier, et en fit un exemplaire unique que l'on conserve à l'Université Laval, et qu'il appela, comme il en avait le droit, la première édition. Voilà pourquoi, quand l'infatigable M. Desbarats entreprit de nouveau la publication de cet ouvrage, M. Laverdière plaça sur le titre « Seconde édition ». [...] M. Laverdière avait regretté d'avoir entrepris d'imprimer la première édition au moyen de clichés, vu qu'une impression faite sur des clichés n'est jamais aussi belle et aussi nette, que si elle est faite directement sur les caractères d'imprimerie. Aussi l'édition que l'on a de cet ouvrage est-elle beaucoup plus belle que celle qui fut détruite. C'est certainement ce qui a été fait de mieux à Québec en fait de typographie. Détail qui peut avoir son intérêt : la composition de cet ouvrage fut faite par un nommé Dumais, et l'impression fut faite par le pressier Fortier, dont nous avons entendu vanter l'habileté (Gagnon, 1895, I: 103).

À partir du livre primordial de Laverdière, des questions surgissent et stimulent l'écriture de nouveaux ouvrages, aussi bien en France qu'au Canada et aux États-Unis. Les anniversaires d'événements liés à Champlain entraînent l'érection de monuments, la pose de plaques commémoratives et incitent à d'autres publications. Les célébrations se succèdent. En 1870, on rappelle le tricentenaire de la naissance présumée de Champlain ; en 1878, une première stèle est érigée à Brouage⁵ ; en 1904, l'Acadie célèbre le tricentenaire de l'établissement à l'île Sainte-Croix ; en 1905, en Nouvelle-Écosse, c'est l'anniversaire de la fondation de Port-Royal ; en 1908 à Québec, des fêtes grandioses sont proposées par le gouvernement britannique ; en 1909, à Crown Point, État de New York, on rappelle le premier affrontement de Champlain contre les Iroquois ; en 1915, l'Ontario célèbre le tricentenaire de « l'avènement de la civilisation européenne dans l'Ouest canadien » (*France-Canada*, mars 1914: 46) ; 1920 ramène le trois cent cinquantième anniversaire de la présumée naissance de Champlain ; 1935, le tricentenaire de son décès ; 1954 au Nouveau-Brunswick, le trois cent cinquantième anniversaire du premier établissement et ainsi de suite jusqu'en 2004. Ces manifestations populaires fournissent la thématique d'une littérature très variée : romans, poèmes, *pageants*, textes hagiographiques divers ainsi qu'ouvrages érudits, propres à documenter les manuels scolaires.



AFFICHE CÉLÉBRANT LE TRICENTENAIRE DE QUÉBEC, EN 1908. Afin de contrer les commémorations nationalistes, le gouvernement fédéral conçut une série d'événements au tournant du siècle, comme le rappel de la fondation de Québec. Même si les milieux nationalistes accusèrent Ottawa de chercher à s'emparer du patrimoine canadien-français, le 300^e anniversaire de la construction de « l'Abitation de Champlain » fut l'occasion de fêtes fastueuses. Il existait, semble-t-il, une version française de la présente affiche.

En France, les publications sont de même nature et de même importance numérique qu'au Canada, bien qu'elles soient moins largement répandues dans le territoire, se concentrant essentiellement en région parisienne, en Charente, région d'origine de Champlain, et en Normandie maritime, ses points de départ vers le Canada. Par contre, ses textes sont pratiquement absents des grands manuels universitaires d'histoire et de littérature, comme ceux de Gustave Lanson, de René Doumic et de Louis Petit de Julleville (Glénisson, 1994: 32).

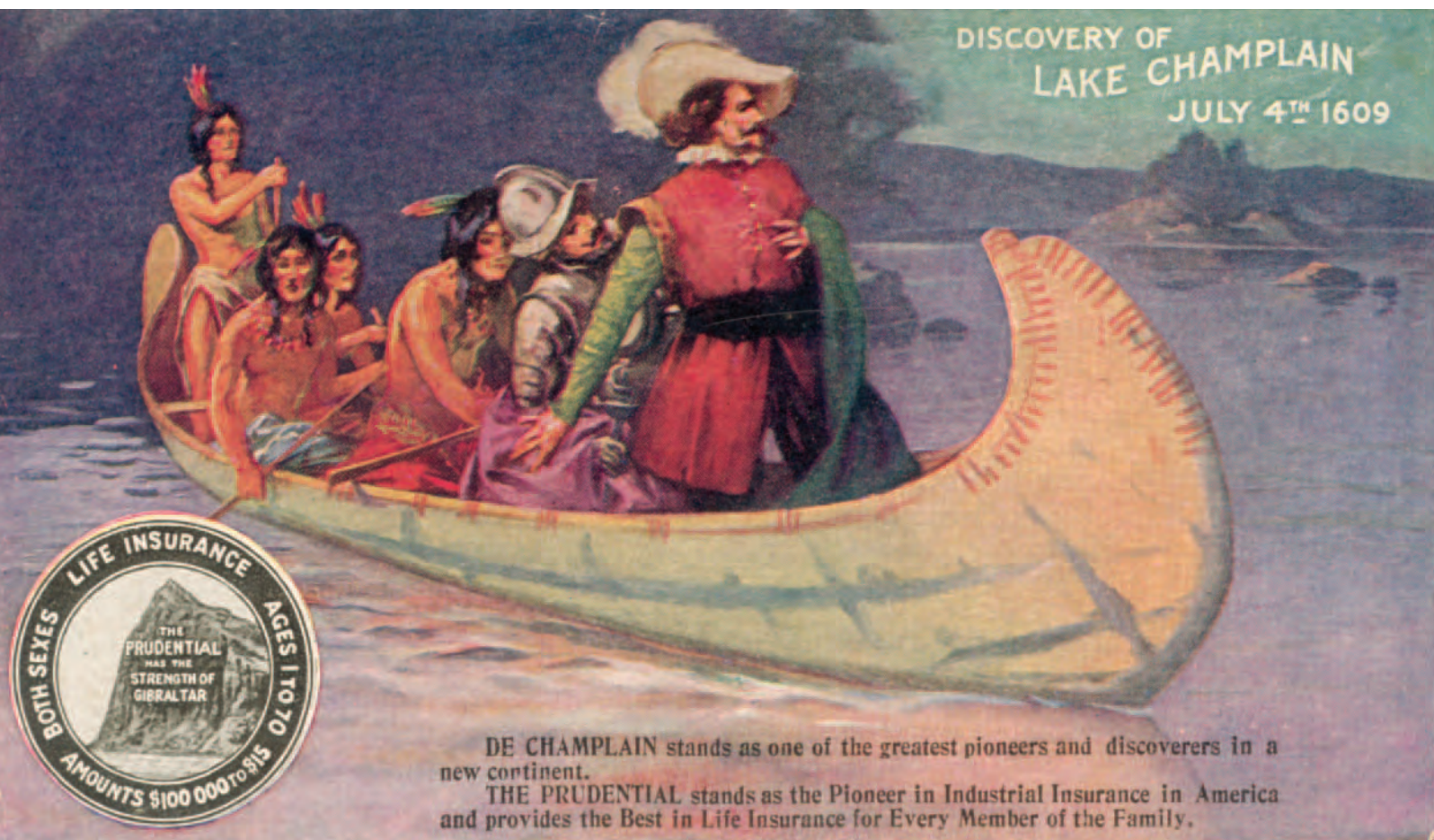
Dans les publications aussi bien françaises que canadiennes, l'image de la France coloniale du XVII^e siècle apparaît comme positive, justifiant ainsi la forte expansion de l'empire français du XIX^e et du XX^e siècle. En effet, les récits de Champlain décrivent un territoire avec le souci scientifique d'un géographe contemporain et dépeignent ses habitants à partir d'un regard bienveillant comme pourrait le faire un ethnologue du XIX^e siècle. De plus, Champlain aurait réussi l'implantation d'une colonie à peu près sans violence et mené une œuvre « civilisatrice » durable, attestée par la présence toujours vivante, au Canada, d'une société formée des descendants de colons français. Les ouvrages sur le fondateur de la Nouvelle-France ainsi que les idées qu'il a développées et appliquées arrivent ainsi à point nommé pour appuyer « la mission civilisatrice » que s'attribue la France en Afrique et en Asie.

Les thèmes traités

L'historiographie de Champlain ne présente pas une très grande variété de thèmes, reprenant invariablement son action persévérante et linéaire, aux retombées marquantes et durables. Les historiens et autres auteurs trouvent là un canevas clair et facile à suivre. Précisons toutefois que chaque commentateur met l'accent sur certains aspects privilégiés de l'œuvre de Champlain. Les choix suivent généralement les préoccupations du temps, insistant sur l'établissement d'une population agricole quand on prône l'attachement à la terre, sur l'immigration de colons français quand apparaît le besoin d'identification à une « nation fondatrice », sur l'attention aux Amérindiens lors des revendications autochtones. Sans aller jusqu'à dire qu'on a voulu écrire une histoire *politiquement correcte* à partir de Champlain, il faut admettre que ce personnage fondateur à l'action multiple se prête à une interprétation tout aussi composite.

Sur les objectifs et la carrière de Champlain, ses propres écrits ne laissent place à aucun doute. D'emblée, il fait l'unanimité comme « père de la Nouvelle-France ». Cette identité, d'abord fondée sur une activité de véritable fondateur, conduit toutefois de nombreux historiens à des affirmations globalisantes et abusives. Ainsi, on lui attribue souvent l'entière responsabilité de la mise en place de la Nouvelle-France, oubliant les autres intervenants, dont Pierre Dugua de Monts.

Rares sont les auteurs qui ont résisté à l'hagiographie. Ainsi, l'abbé Casgrain, en évoquant Champlain aux Antilles, le situe comme



CETTE CARTE POSTALE de la Prudential Insurance Company of America fait le parallèle entre le découvreur que fut « De Champlain » et une entreprise qui se présente comme une pionnière en son domaine. Elle date la découverte du lac Champlain au 4 juillet 1609. Champlain était parti de Québec le 28 juin à la « découverte » du pays des Iroquois. Il pénètre dans la rivière des Iroquois (Richelieu), passe les rapides de Chambly avec deux autres Français, et poursuit en amont avec des Algonquins, des Hurons et des Montagnais. Il atteint finalement la tête du lac le 29 juillet.

un héros à la façon des croisés, avec leur foi ardente, leur vaillance, leur dévouement à l'Église. Il rappelle la chevalerie par son amour des aventures et par la tournure enthousiaste de son esprit [...]. Il devançait son siècle par ses idées de progrès. (Casgrain, 1898a : 14)

Même Francis Parkman (1865), qui ne peut être soupçonné de complaisance envers les colonisateurs français, parle de lui comme

type et modèle de tous ces héros qu'un même honneur assemble, il occupe le rang suprême près de l'autel de la patrie. (Casgrain, 1898a : 54)

Le comportement de Champlain envers les Amérindiens est habituellement présenté comme exemplaire : observateur attentif, compréhensif et tolérant, même quand les principes chrétiens sont en jeu. Ses qualités de diplomate et de négociateur font dire à Benjamin Sulte que l'alliance avec les Montagnais, à Tadoussac en 1603, est « l'un des actes les plus adroits et les moins barbares que la politique ait produits. [...] Parcourez l'ouest et le nord-ouest, si vous parlez français, les Sauvages vous recevront comme des frères » (Sulte, 1882-1884, I : 47). En France, Champlain illustre l'idéal du colonisateur, appliquant, au XVII^e siècle, des principes qui seront valorisés plus de deux siècles plus tard. L'administrateur colonial et professeur Hubert Deschamps exprime clairement ce point de vue largement partagé par ses contemporains :

Explorateur solitaire sans misanthropie, fondateur d'empire sans armée, Champlain est plus original encore par sa politique indigène [...]. Il a inauguré en même temps que les principes de l'assimilation, ceux de l'administration indirecte, de la sédentarisation des nomades et la création d'îlots de prospérité, en somme tous les procédés modernes de politique indigène et de mise en valeur des colonies. [...] Précurseur de nos sciences humaines d'outre-mer, il a été non seulement le premier de nos grands coloniaux, mais le seul qui ait posé les fondements d'une véritable colonie, une nation nouvelle, fille de France. (Deschamps, 1951 : 40-41)

Seule l'attaque contre les Iroquois au sud du lac Champlain, en 1609, est parfois discutée par les historiens, suscitant peu de controverse. On justifie l'intervention de Champlain par la nécessité de protéger les voies commerciales des Français en cours d'obstruction par les Iroquois, ou, dans des textes plus récents, par des engagements pris en 1603.

Pour parler de sa personnalité, les commentateurs sont réduits à lire entre les lignes, car Champlain laisse peu de place, dans ses écrits, à ses élans personnels. De plus, ses contemporains, s'étant attardés plus sur son action que sur sa personne, sont de peu de secours pour révéler l'homme. On en déduit alors des qualités s'exprimant par l'application de son mandat, comme la persévérance, les talents de négociateur et d'administrateur et on lui fabrique une personnalité de toutes pièces. L'expression extrême de cette tendance largement répandue chez les auteurs se trouve chez Constantin-Weyer : « Un saint, vous dis-je ! Et la preuve, c'est qu'il a cette plus grande vertu des saints : la patience. » (Constantin-Weyer, 1931)

À défaut d'avoir trouvé un portrait peint ou dessiné de Champlain, au moment où ses textes font l'objet de nouvelles éditions, on n'hésite pas à lui prêter aussi une image, tota-



LE PORTRAIT DE MICHEL PARTICELLI D'EMERY, surintendant des finances sous Louis XIII et Louis XIV, gravé en 1654 par Balthazar Moncornet et maintes fois remanié pour représenter Champlain. Voir le texte de Denis Martin, p. 354-362.

lement fictive au demeurant, mais illustrant l'idée qu'on pouvait se faire du fondateur du Canada : un personnage sérieux, digne, honnête et bon. Cette image est, par la suite, reprise et modifiée à souhait. Le portrait réalisé en 1654, d'un contrôleur général des finances, est lithographié, imprimé puis importé au Canada en 1854. Il dupera plusieurs auteurs, entre autres l'archiviste français Pierre Margry, en 1864, jusqu'à ce que la supercherie soit enfin découverte en 1904⁶.

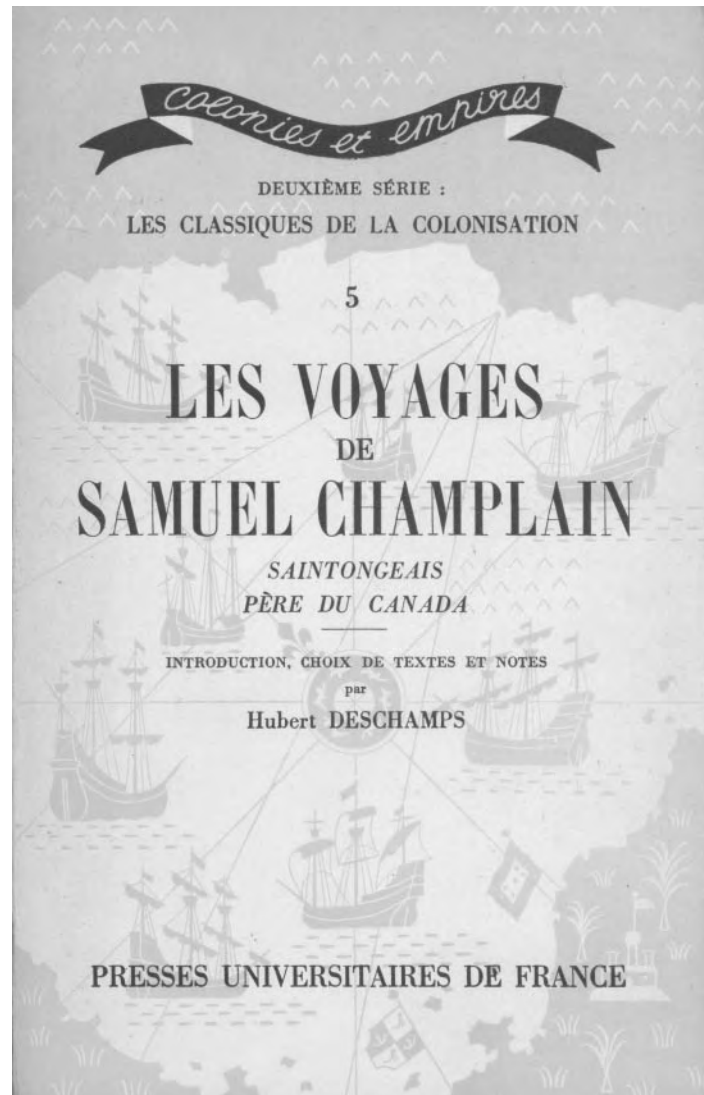
D'autres thèmes, portant à controverse, reviennent incessamment comme sa date de naissance, sa famille et surtout son mariage apparemment peu réussi avec Hélène Boullé. On connaît mal son enfance, sa jeunesse et son appartenance religieuse ; était-il d'allégeance catholique ou huguenote, baptisé comme catholique ou converti ? Le voyage aux Indes occidentales trouve encore des sceptiques, du moins sur l'auteur du *Brief discours*, dont on se demande s'il est de Champlain. Ses séjours en France, dont il ne fait pas rapport, restent aussi dans l'ombre. L'astrolabe trouvé sur le parcours des explorations de Champlain, son aspect physique et l'emplacement de son tombeau sont d'autres détails qui ont fait couler beaucoup d'encre.

Toutes ces questions, largement débattues, souffrent évidemment de lacunes en matière d'archives. Mais, dans certains cas, il semble que certaines erreurs soient maintes fois répétées, sans effectuer les nécessaires recoupements de documents ou utiliser les études récentes. Ainsi en est-il du problème de la date de naissance. L'affirmation de Pierre Damien Rainguet⁷,

pourtant remise en question par Léopold Delayant, en 1867 (Delayant, 1867, III, IV: 1), est reprise par de nombreux auteurs, dont Laverdière qui lui confère ainsi un véritable essor. La stèle érigée à Brouage en 1878, indiquant que Champlain serait né « vers 1570 », fait prendre conscience que ces dates ne sont que conjectures et qu'aucune source sûre n'a été trouvée (Audiat, 1879, VI: 378). Pourtant, sur le monument érigé à Québec, en 1898, la date de 1567 sera reprise, probablement basée sur l'âge attribué à Champlain comme maréchal des logis contre la Ligue, à Blavet, de 1595 à 1598. Jean Liebel, pour sa part, après de minutieuses confrontations de documents originaux, situe la naissance de Champlain en 1580. (Liebel, 1978: 229-235)

Autre question récurrente est celle de la noblesse de Champlain où beaucoup d'auteurs ont recherché et cru trouver des origines nobles à la famille de Champlain, rehaussant ainsi, à leur point de vue, le personnage à une classe sociale supérieure. L'archiviste-paléographe Marcel Delafosse résume bien le problème et émet une hypothèse: « Sans se dissimuler la part d'incertitude qu'il y a dans de tels rapprochements on peut en tenter un entre Champlain et son oncle. Dans leur situation sociale il y a une analogie: ce sont des gens d'origine modeste qui, grâce à leurs fonctions militaires et, disons-le aussi, à leur courage, glissent ou essaient de se hausser vers la petite noblesse; l'un et l'autre le marquent par l'emprunt d'une particule ajoutée à leur nom » (Delafosse, 1958: 208-216). Cet avis est partagé par l'archiviste-paléographe Jean Glénisson dont l'ouvrage marquant, en 1994, *La France d'Amérique. Voyages de Samuel Champlain* a éclairé plusieurs zones d'ombre de la vie et de l'action de Champlain.

D'autres interrogations renouvellent toutefois le discours des historiens: les objectifs de Champlain étaient-ils la colonisation, l'évangélisation ou le commerce? Au cours du dernier quart du xx^e siècle, la prépondérance de l'histoire économique d'une part et, d'autre part, les riches synthèses sur la période fondatrice du Canada ont remis en valeur le rôle joué par Champlain dans le développement du commerce en Nouvelle-France (Beaulieu et Ouellet, 1993). Ces études, appuyées sur la publication de documents inédits (Le Blant et Baudry, 1967), s'ajoutent à celles qui exploraient auparavant les autres volets de l'action de Champlain. Mais des centaines de documents restent encore à analyser, à comprendre et à rapprocher des études antérieures de façon à apporter un nouvel éclairage, des perspectives originales de l'histoire première de la présence française en Amérique du Nord. Le présent ouvrage rassemble des études provenant de plusieurs disciplines dont l'histoire,



HUBERT DESCHAMPS, successivement administrateur colonial en Afrique noire et à Madagascar et professeur d'histoire, publie, en 1951, un choix de textes de Champlain, accompagnés de notes et précédés d'une substantielle introduction, constituant une biographie de Champlain. L'ensemble est une mise en valeur de la mission civilisatrice de la France dans ses colonies. Assez curieusement, la plupart des biographes de Champlain sont des anglophones, les principaux étant M. Bishop, S.E. Morison et J. Armstrong.

la littérature, l'ethnologie, l'archéologie, la géographie, l'histoire de l'art. Par le croisement de données, par un retour sur des archives ainsi éclairées, par des cadres d'analyse novateurs, les auteurs offrent une vision approfondie, enrichie et nuancée, non seulement du personnage de Samuel Champlain, mais encore de la période fondatrice de l'Amérique française. Les zones d'ombre sont réduites et les recherches ultérieures bénéficieront d'assises sûres. ♣

NOTES

1. *Le Mercure françois* faisait suite à la *Chronologie septennaire* de Palma Cayet, publiée chez le même libraire Jean Richer, puis reprise par Estienne Richer, son frère. *Le Mercure* est considéré comme le premier périodique français.

2. BAUDRY, R., *Relation du dernier voyage de Champlain*. Manuscrit. Archives nationales du Canada: MG 31 D 136.

3. *Rapport sur les affaires de l'Amérique du Nord britannique* (1839) par lord Durham.

4. *Divers voyages touching the discovery of America and the islands adjacent*, London, Hakluyt Society, 1859.

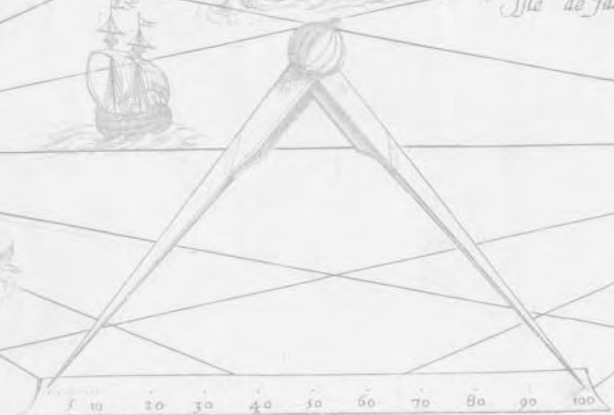
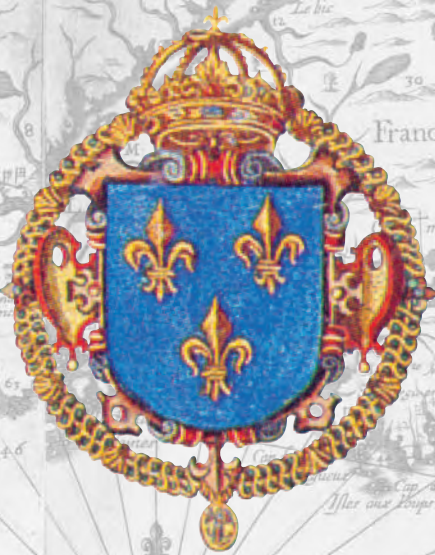
5. « Vers le milieu de l'année 1870, M. Pierre Margry, le savant conservateur des Archives de la marine, après avoir écrit la vie de Samuel de Champlain, le fondateur de Québec [publiée dans le tome I^{er} du *Recueil des actes de la commission des arts et monuments de la Charente-Inférieure*] demanda qu'on élevât à Marennes une statue à ce grand

homme. Aussitôt, en France et au Canada, on ouvrit une souscription; mais la guerre fit suspendre l'exécution de ce projet » (CHARAVAY, 1875).

6. PALTSIS, 1904: 306-311; reproduit partiellement in *Bulletin des recherches historiques*, 38, 1932: 755-759; complété par BIGGAR, 1920: 379-380.

7. « Ce navigateur célèbre naquit à Brouage d'une famille de pêcheurs en 1567 » (RAINGUET, 1851).

C. Worsnam C. Elizabeth
Hol de Witheop Lomle Inlet
Terres de la Brador
PARTIE I
La France au temps
de Champlain



Faite l'an 1632 par le sieur de Champlain

Vignette de la page précédente

LES ARMES DE LA COURONNE DE FRANCE. Elles apparaissent en haut à droite sur la carte dite de Floride exécutée par Le Moyne de Morgues à la suite de son voyage de 1564-1565. (Voir p. 24)

La marine royale au temps de Champlain

ÉTIENNE TAILLEMITE

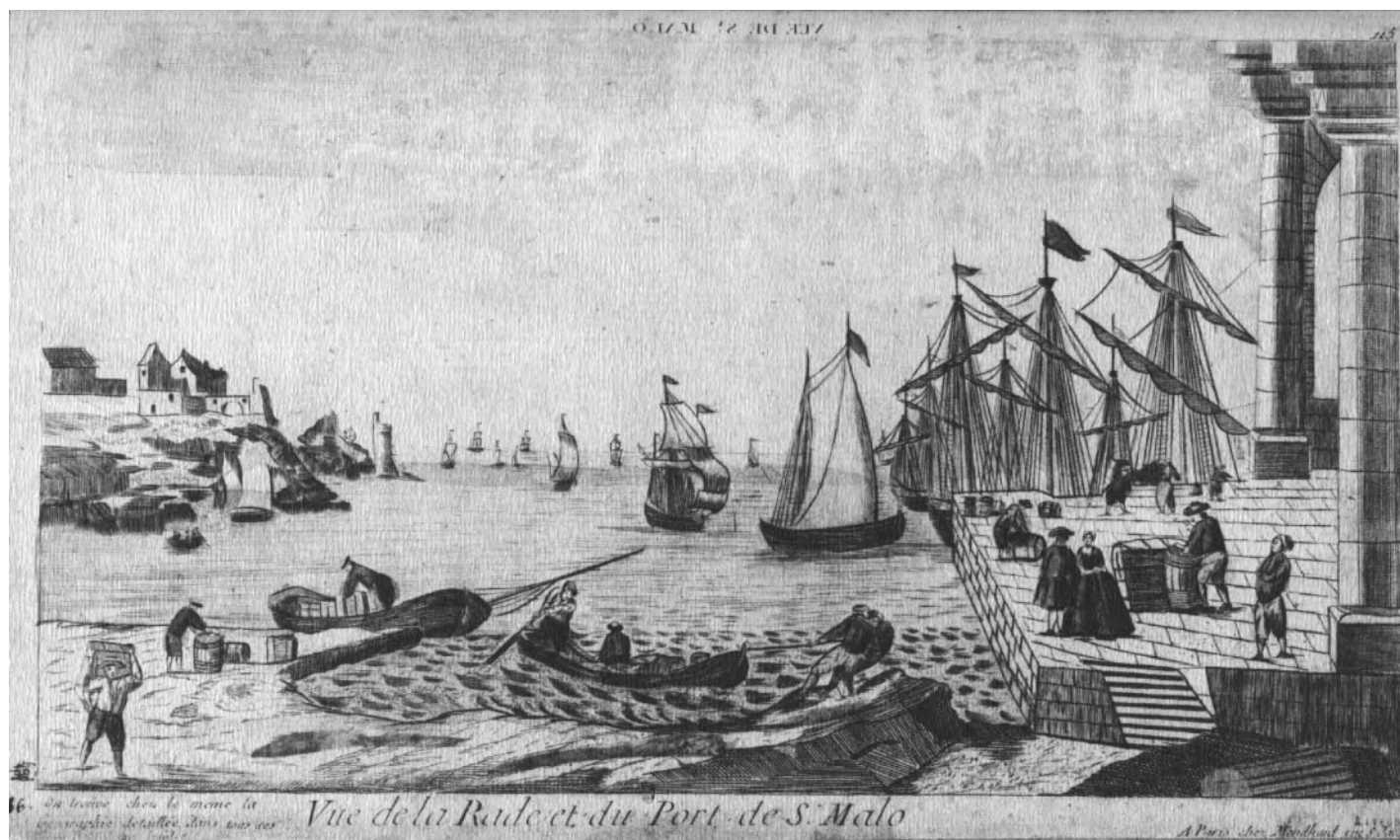
Inspecteur général honoraire des Archives de France

LORSQUE CHAMPLAIN VINT AU MONDE, vers 1580, la situation de la marine royale était de plus en plus catastrophique. Après les efforts consentis par Henri II qui avait jeté les bases d'une législation maritime et fait construire une cinquantaine de galères et autres bâtiments de mer, les interminables guerres de religion avaient gravement compromis les résultats de cette politique. Dans son *Précis historique de la Marine royale de France*, publié en 1780, Poncet de la Grave n'hésitait pas à écrire : « Depuis la fin du règne de Henri II jusqu'à celui de Louis XIII, notre marine fut entièrement abandonnée. »

En 1580, la flotte de Méditerranée ne comprenait que dix-huit galères stationnées à Marseille et à Toulon mais deux seulement d'entre elles étaient en état de prendre la mer. Dans l'Atlantique, la situation n'était pas meilleure avec sept galères

dont cinq hors de service et les deux autres armées avec des équipages de très mauvaise qualité. Faute d'éléments nationaux, le commandement se trouvait aux mains d'Italiens. En 1579, Charles de Gondi devenait général des galères et lorsque, l'année suivante, Catherine de Médicis voulut monter une opération contre les Açores qui tourna d'ailleurs au désastre, elle dut la financer sur sa cassette personnelle, car il n'existait pas de budget, et en confier le commandement à son cousin Philippe Strozzi.

En un mot, la marine royale n'existait à peu près plus et se trouvait donc totalement incapable d'intervenir contre les corsaires et les pirates qui entretenaient l'insécurité en mer ou pour de simples missions de représentation. En 1579, il fallut solliciter le concours d'un navire vénitien pour transporter l'ambassadeur de France à Constantinople.



VUE DE LA RADE ET DU PORT DE SAINT-MALO. À la fin du XVI^e siècle, la marine royale française est dans un piètre état. L'anarchie règne plus que le roi. À titre d'exception, Taillemite rappelle que « Saint-Malo s'était érigé en république autonome ». Ses corsaires guerroyaient pour leur propre compte.

Si la marine ne disposait pas d'un budget, son organisation administrative pêchait tout autant avec un amiral du Ponant¹, Anne de Joyeuse, promu en juin 1582, et un autre du Levant, Henri d'Angoulême, dépourvus autant l'un que l'autre de toute compétence. La déclaration royale du 24 juin 1582 avait précisé leurs droits et l'assemblée de Saint-Germain de novembre 1583, leurs devoirs mais sans prévoir aucun moyen d'action. L'impuissance de la flotte était telle que l'ordonnance de marine de mars 1584 obligeait les marchands à assurer leur propre défense en armant leurs navires d'un nombre de canons proportionnel à leur tonnage. En réalité, l'anarchie régnait et le roi n'exerçait qu'une autorité précaire, pour ne pas dire inexistante, sur des amiraux aussi incompetents qu'indisciplinés. En Bretagne, par exemple, le gouverneur, duc de Mercœur, se considérait comme amiral indépendant et, mieux encore, Saint-Malo s'était érigé en république autonome et ses corsaires guerroyaient sous leur compte contre le commerce anglais. Cette situation permettait évidemment aux ennemis de se conduire sur les côtes comme en pays conquis. En 1590, les Espagnols s'étaient emparés de Blavet, en août 1592, ils opérèrent un raid dévastateur dans la région de Tréguier et, en novembre 1594, ils s'installaient à Crozon. Il fallait avoir recours aux étrangers. Henri de Navarre sollicita des secours anglais et, en 1597, devenu Henri IV, il demanda le concours d'une escadre turque pour défendre Marseille.

S'il n'existait pratiquement plus de flotte, on trouvait en 1586, deux vice-amiraux, cinquante-quatre capitaines, une douzaine de commissaires, une vingtaine de commissaires d'artillerie, seize écrivains, des trésoriers, contrôleurs, gardes

des arsenaux, ce qui montre que la loi de Parkinson fonctionnait déjà à la fin du xvi^e siècle².

Malgré cette situation désastreuse de la marine royale, les Français n'étaient nullement absents sur les mers et des particuliers organisaient même des expéditions lointaines. En 1586, un Dieppois, Jean Sauvage, doublait le cap Nord et arrivait à Arkangelsk pour tenter d'y nouer des relations commerciales, sans grand succès car il se fit évincer par les Hollandais qui venaient de créer une compagnie animée par un protestant normand réfugié en Hollande, Balthazar du Moucheron.

La paix revenue avec l'Espagne grâce au traité de Vervins du 2 mai 1598 et aussi la pacification intérieure établie par l'édit de Nantes du 13 avril de la même année, on pouvait espérer voir renaître une marine royale. En fait, il n'en fut rien. Il fallait reconstruire un royaume dévasté par quarante ans de guerre civile et, comme ce fut presque toujours le cas en France, la marine ne constituait pas une priorité.

La puissance française sur les océans va donc être assurée pendant un temps par des initiatives privées dont certaines seront soutenues par le pouvoir royal. En novembre 1600, un groupe de marchands de Saint-Malo, Vitré et Laval, formèrent une société destinée à commercer avec l'Extrême-Orient où aucun Français n'avait paru depuis les frères Parmentier en 1529-1530. Deux navires, le *Croissant* et le *Corbin*, quittèrent Saint-Malo en mai 1601, gagnèrent Madagascar, les îles Maldives où le *Corbin* s'échoua et fit naufrage. Le *Croissant* poursuivit sa route vers Ceylan, les îles Nicobar, Sumatra où son commandant, Frotet de la Bardelière, mourut. Le navire rentra

MARINS HOLLANDAIS penchés sur des atlas. Munis de leurs instruments de navigation (voir p. 330), ces marins et ces cartographes semblent se préparer pour de nouvelles expéditions. Au xvi^e siècle et au début du xvii^e siècle, ils seront les rivaux des Français et des Anglais en Amérique du Nord. Ils ont marqué les débuts de l'histoire de la vallée de l'Hudson et, parallèlement à Champlain, ont très tôt conclu des alliances avec les Indiens.



Table des matières

Préface	9	Samuel de Champlain et la religion	191
DENIS VAUGEOIS		DOMINIQUE DESLANDRES	
Historiographie de Samuel Champlain	11	Domestication des paysages et approvisionnement	205
RAYMONDE LITALIEN		PAUL-LOUIS MARTIN	
PARTIE I			
La France au temps de Champlain			
La marine royale au temps de Champlain	19	Champlain administrateur	211
ÉTIENNE TAILLEMITE		JOHN A. DICKINSON	
Henri IV et l'outre-mer: un moment décisif	24	La toponymie de Champlain	218
BERNARD BARBICHE		CHRISTIAN MORISSONNEAU	
Brouage au temps de Champlain, ville nouvelle ouverte sur le monde...	33	PARTIE V	
NATHALIE FIQUET		Les défis	
Les Amérindiens dans les ballets de Cour à l'époque de Champlain	43	Champlain ou l'autonomisation de la raison coloniale	233
FRANÇOIS MOUREAU		FRANK LESTRINGANT	
Le commerce européen de la fourrure avant Champlain	50	Champlain et les Hollandais	239
BERNARD ALLAIRE		CORNELIUS JAENEN	
PARTIE II			
Avant 1603			
Ce continent où débarque Champlain en 1603	61	L'occupation de Québec par les frères Kirke	245
MARCEL TRUDEL		BERNARD ALLAIRE	
Les manuscrits du <i>Brief Discours</i>	63	Le rêve de Champlain	258
LAURA GIRAUDO		CHRISTIAN MORISSONNEAU	
Le <i>Brief Discours</i> est-il de Champlain?	83	Les agents pathogènes, des envahisseurs clandestins	266
FRANÇOIS-MARC GAGNON		ROBERT LAROCQUE	
Rapport de recherche: une mission en Espagne	93	PARTIE VI	
LAURA GIRAUDO		Les bilans	
Les Français en Nouvelle-Angleterre avant Champlain	98	Les récits de voyages de Champlain	279
LAURIER TURGEON		RENCONTRE AVEC JEAN GLÉNISSON	
PARTIE III			
Les débuts de l'Acadie			
L'Acadie de Champlain: de l'Arcadie à la Chine	115	Des <i>Voyages</i> au Mémoire	284
PAULINE ARSENEAULT		PIERRE BERTHIAUME	
Champlain et Lescarbot: une impossible amitié	121	Champlain, peintre?	302
ÉRIC THIERRY		FRANÇOIS-MARC GAGNON	
Une création de Champlain: l'ordre de Bon Temps	135	La cartographie de Champlain (1603-1632)	312
ÉRIC THIERRY		CONRAD E. HEIDENREICH ET EDWARD H. DAHL	
Pierre Dugua de Mons: lieutenant général de la Nouvelle-France	143	PARTIE VII	
JEAN-YVES GRENON		La mémoire	
PARTIE IV			
La consolidation de la colonie			
La naissance de l'alliance franco-amérindienne	153	Se voir dans la peau de Samuel de Champlain	335
ALAIN BEAULIEU		PATRICE GROULX	
Les migrations vers la Nouvelle-France au temps de Champlain	163	Le tricentenaire de l'établissement des Français à l'île Sainte-Croix en 1604	347
GERVAIS CARPIN		MAURICE BASQUE	
Champlain et l'Ontario (1603-1635)	180	Champlain était-il de son époque?	349
GAÉTAN GERVAIS		NANCY MARCOTTE	
		L'astrolabe dit de Champlain	351
		JEAN-PIERRE CHRESTIEN	
		Samuel de Champlain à visage découvert	354
		DENIS MARTIN	
		Chronologie	364
		La cartographie de Champlain	372
		Bibliographie	375
		Source des illustrations	385
		Index	387



COMPOSÉ EN MINION CORPS 11 ET EN ACANTHUS
SELON UNE MAQUETTE RÉALISÉE PAR JOSÉE LALANCETTE
CE SECOND TIRAGE A ÉTÉ ACHÉVÉ D'IMPRIMER EN OCTOBRE 2004
SUR PAPIER JENSON SATIN 160M
SOUS L'ŒIL ATTENTIF DE YVON BÉGIN
DES PRESSES TRANSCONTINENTAL QUÉBEC
ET RELIÉ AUX ATELIERS MULTI-RELIURE S. F.
SOUS L'HABILE DIRECTION DE SUZANNE FERRON
LE TOUT POUR LE COMPTE
DE GILLES HERMAN ET DENIS VAUGEOIS
ÉDITEURS À L'ENSEIGNE DU SEPTENTRION